



Le groupe des membres fondateurs du Club Optimiste de Prévost.

Photo: L'Œil de Prévost

La soirée d'intronisation des membres fondateurs du Club Optimiste de Prévost

Un départ optimiste d'où naîtront de nouveaux projets

Roxane Fortier

Le 2 juin dernier, étaient réunis des hommes et des femmes de Prévost multipliant les poignés de mains, les présentations et les sourires dans le cadre de la soirée d'intronisation du nouveau club optimiste de Prévost.

Il y avait ainsi des gens d'affaire, des citoyens, des ambitieux, en fait, surtout des gens animés de ce désir de s'impliquer pour l'envol de ce nouveau club. Plusieurs se rappelaient d'ailleurs la fermeture du précédent, en étant toutefois confiants de la réussite de ce petit dernier qui compte une majorité de nouveaux visages dont plusieurs jeunes qui seront en mesure d'assurer une continuité.

Déjà, à cette date, le club comprenait 37 membres fondateurs. Sans être tous présents lors de cette soirée, on pouvait en compter 26 et la salle était remplie d'environ 86 intéressés. Parmi ces gens étaient également présents plusieurs membres des clubs voisins et des clubs parrains qui sont ceux de Saint-Jérôme et de Saint-Antoine. Ces deux clubs sont d'ailleurs importants pour ce nou-

veau départ puisqu'ils restent disponibles et aideront Prévost.

Notons que la présidence sera occupée par Mme Guylaine Desbarnais, une femme jeune, pleine de vitalité et de volonté d'agir dans la communauté et surtout d'accomplir quelque chose pour les jeunes.

Ce nouveau club démontre une belle fierté et les parrains les encouragent et les félicitent. On comprend dès lors pourquoi certains membres des clubs optimistes présents avouaient qu'une grande partie de leur implication dans un club optimiste leur était personnellement profitable. Il n'en demeure pas moins que la devise demeure : « Là où chaque enfant compte ». Ne soyons donc pas étonnés de voir éclore d'ici peu de nouveaux projets où la jeunesse aura une forte place.



Mme Guylaine Desbarnais, présidente fondatrice.

AVIS IMPORTANT À L'INTENTION DES EMPLOYEURS ET DES EMPLOYÉS AFFECTÉS PAR L'ESB — MALADIE DE LA VACHE FOLLE

Votre entreprise connaît-elle des difficultés attribuables à la situation de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ?

Le Programme de travail partagé du gouvernement du Canada pourrait vous aider.

Qu'est-ce que le Programme de travail partagé ?

Ce programme permet aux entreprises d'éviter les licenciements en raccourcissant la semaine de travail, les salaires versés étant réduits en conséquence. Les travailleurs admissibles à l'assurance-emploi (AE) peuvent ainsi toucher des prestations d'AE pour compenser la diminution de leur salaire.

Qui peut participer ?

Les employés permanents à temps plein ou à temps partiel qui sont admissibles aux prestations d'assurance-emploi.

Quels sont les critères d'admissibilité pour les employeurs ?

Les employeurs doivent exploiter leur entreprise depuis au moins deux ans et être en mesure de démontrer que la réduction des heures de travail est une nécessité temporaire et inévitable, et non une situation saisonnière.

Autres mesures pour les employés

Si vous avez perdu votre emploi, vous pourriez être admissible aux prestations d'assurance-emploi. Vous pourriez également profiter des autres programmes et services de Développement des ressources humaines Canada (DRHC).

Pour plus de renseignements, communiquez avec le Centre de ressources humaines du Canada de votre localité ou venez nous rencontrer.

Pour trouver le bureau le plus près de chez vous, veuillez appeler au 1 800 O-Canada - ATS/TTY : 1 800 465-7735

Vous pouvez également visiter le site Web de DRHC à l'adresse suivante : www.drhc.gc.ca



Gouvernement du Canada / Government of Canada

Canada

Nouveautés sur le site Internet de la Ville de Prévost – www.ville.prevast.qc.ca

Nicole Deschamps

De nouvelles mises ont été effectuées sur le site Internet de la Ville :

- Services municipaux structurés
- Nouveaux employés et nouvelles nominations
- Programmation estivale des loisirs, culture et vie communautaire
- Événements d'été et fêtes spéciales pour toute la famille
- Transport collectif : encore plus de points de service.
- Collecte sélective : quoi faire et ne pas faire.

- Procès-verbaux des assemblées publiques du conseil municipal.

Une approche plus dynamique et interactive pour les commerces et les organismes notamment est en développement. Pour ceux et celles qui n'y ont jamais navigué (sur le site Internet), une musique du groupe « La Corde de Bois » de Prévost vous accueille. Le groupe sera d'ailleurs en première partie du spectacle de la fête nationale de Saint-Jérôme le 23 juin à 19h45 (celle de Prévost se tenant toujours le lendemain, soit le 24 à la gare – Voir les détails de la fête de Prévost dans la rubrique Événements ou Programmation estivale). Vous y

trouverez également la fête de la Pêche, de la Famille, le Symposium de peinture, et les Domaines en fête. À noter les gratuités de la piscine et du tennis pour les résidents : belle nouveauté à Prévost!

Visitez le site Internet régulièrement et trouvez-y les nombreuses informations sur les attraits et services de Prévost! Vous pouvez aussi contacter chaque département ou conseiller – par le biais de la rubrique Informations, sans oublier d'envoyer vos commentaires au maire directement par la voie de son courriel! Bonne visite et bon été.